

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 5 (1948)
Heft: 1

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réjouissante activité à l'École fédérale de gymnastique et de sports

Les demandes pour l'organisation de cours à l'École fédérale de gymnastique et de sports émanant des associations sportives de notre pays sont si nombreuses qu'il s'est avéré indispensable de procéder à diverses modifications du tableau des cours d'été. Quelques demandes ne pourront cependant plus du tout être prises en considération.

Le nombre des cours d'associations s'est accru considérablement par rapport à celui de l'été dernier. En effet, en 1947, vingt-huit cours furent organisés alors que, maintenant, déjà quarante-cinq cours sont annoncés pour 1948.

L'Association suisse de football et d'athlétisme et ses sous-sections organiseront quinze cours à l'E.F.G.S., tandis que la Société fédérale de gymnastique prévoit l'organisation de douze cours destinés à ses membres.

Divers cours et camps réuniront à Macolin les représentants du S.A.T.U.S., de la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport, ainsi que de l'Association sportive des cheminots.

Au cours de l'été, Macolin aura en outre la visite de l'Association suisse de gymnastique féminine, des hockeyeurs et des éclaireurs.

Sur la base des inscriptions enregistrées, ce sont, en chiffres ronds, mille neuf cents athlètes et délégués des associations de gymnastique et de sport qui se rendront à Macolin cet été. En vue des Jeux Olympiques de Londres, certains cours seront mis sur pied par la commission nationale d'athlétisme léger, par les lutteurs de la S.F.G. Il est prévu aussi un cours d'entraînement de hockey sur terre.

Parmi les cours de longue durée, il y a lieu de signaler les cours centraux I et II de la section de football de l'A.S.F.A., le cours d'instructeurs de la section d'athlétisme de la S.F.G., les cours de moniteurs-chefs I et II de la S.F.G., le camp de jeunesse de l'Association cantonale zurichoise d'éducation physique, ainsi que les deux camps de juniors de l'A.S.F.A. et du S.A.T.U.S.

En plus des cours d'associations sus-mentionnés, l'E.F.G.S. organise encore ses propres cours. A côté des cours normaux de moniteurs de l'instruction préparatoire, il sera organisé, cette année, des cours d'introduction pour instituteurs et moniteurs-chefs et un cours pour ecclésiastiques. Il sera en outre organisé, pour la première fois, un cours pour moniteurs d'excursions à pied ou à bicyclette et un autre pour la natation et l'entraînement de base.

En juin et juillet, se dérouleront trois cours d'instruction alpine et, à fin juillet, un cours pour candidats au diplôme fédéral No 1 de maître de gymnastique et de sports.

Les très nombreuses inscriptions enregistrées pour les cours d'associations prouvent clairement qu'un institut central d'éducation physique, où les associations peuvent disposer d'installations, d'emplacements, d'agrès et de locaux indispensables est une nécessité.

Grâce à l'heureuse décentralisation des installations et des emplacements, il est possible, à Macolin, d'organiser simultanément plusieurs cours sans que ceux-ci ne se gênent mutuellement. Un impor-

tant problème se pose actuellement à l'École fédérale de gymnastique et de sports, celui du logement. Il est aujourd'hui déjà extrêmement difficile de loger tous les participants au cours: de nouvelles constructions s'avèrent d'une absolue nécessité.

Echos romands

Le Service romand d'information pour l'instruction préparatoire volontaire s'est réuni, pour la septième fois, en conférence annuelle les 23 et 24 janvier 1948, à Saint-Imier-Mont-Soleil.

Rappelons que le Service romand d'information (S.R.I.) a pour but de faire connaître par la presse et la radio ce qu'est l'instruction préparatoire volontaire, conformément à l'ordonnance encourageant la gymnastique et les sports du 7 janvier 1947, et d'en favoriser la diffusion. Disons d'emblée que la Presse romande a, en général, réservé bon accueil aux communiqués de l'I.P. Un gros effort doit, cependant, être encore effectué dans ce domaine. En effet, les rédacteurs de journaux sont encore trop ignorants des buts réels de l'instruction préparatoire telle qu'elle est organisée dans nos cantons romands. C'est par une prise de contacts directe et personnelle que nos chroniqueurs trouveront grâce devant l'intransigeance de certains de ces Messieurs. Quand nos rédacteurs de journaux connaîtront la mission éducative que s'est fixée l'instruction préparatoire volontaire, nul doute que les colonnes de leurs journaux ne soient largement ouvertes à nos communiqués. Les expériences que nous avons faites dans ce domaine prouvent abondamment ce que nous avançons. Quant au Service radio, il est, pour l'instant, quasi inexistant. Des démarches seront faites très prochainement auprès du Service sportif de la Radio suisse romande, en vue d'obtenir une émission régulière entièrement consacrée à l'instruction préparatoire. Cette émission sera assurée, à tour de rôle, par les offices cantonaux I.P. et l'École fédérale de gymnastique et de sports.

En attendant sa petite place au micro de Radio-Lausanne ou Genève, le S.R.I. a réussi, grâce à de généreux efforts, à mettre sur pied une affiche de propagande réalisée avec beaucoup de soins par l'artiste neuchâtelois André Rosselet. Celle-ci sera diffusée dans le courant de mars-début avril, par les offices cantonaux I.P.

L'assemblée a également étudié le problème de la participation romande à l'instruction des cours fédéraux de moniteurs. La direction de l'École est actuellement en pourparlers pour l'engagement provisoire d'un instructeur de langue française.

Nous ne saurions clore ce petit résumé sans adresser une reconnaissante pensée à la municipalité de Saint-Imier et à tous ses dirigeants sportifs pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé. Au cours du dîner qui réunissait les édiles de la coquette cité industrielle et les délégués romands, d'aimables propos furent échangés entre M. le Maire Niffeler, M. Hirt, chef de section I.P., et M. John Chevalier, le distingué président de l'assemblée et du S.R.I.

Le prochain rapport a été fixé au mois d'octobre 1948, à Neuchâtel.

F. P.

L'Instruction préparatoire en Suisse Romande

Nous avons consulté les très intéressants rapports d'activité qui nous ont été remis par les offices cantonaux de l'instruction préparatoire et avons constaté que, dans tous les cantons, l'I.P. a réalisé, en 1947, de très appréciables progrès. Les chiffres qui nous sont donnés et que nous porterons à votre connaissance dans un prochain numéro ne seraient pas très évocateurs si nous n'avions pas entendu les témoignages on ne peut plus encourageants des offices cantonaux lors de la conférence de Saint-Imier. Tous s'accordèrent pour affirmer que l'I.P. pénètre de plus en plus dans les mœurs. Les milieux agricoles, qui très souvent s'étaient élevés contre une soi-disant « étatisation » de notre jeunesse, reconnaissent que les séances d'éducation physique, les excursions à pied ou à bicyclette, les camps de ski et d'alpinisme, etc..., contribuent utilement au développement harmonieux des qualités physiques, intellectuelles et morales de leurs jeunes.

La graine semée à Macolin, dans les cours fédéraux et dans les cours cantonaux de moniteurs, a fort heureusement germé et, bien que 1947 ait été, en vérité, une année d'adaptation à la nouvelle ordonnance, les résultats enregistrés sont des plus prometteurs. Il faut dire que les offices cantonaux n'ont rien négligé pour assurer ce succès. Quatre cantons ont organisé leur course annuelle d'orientation (cross à l'aveuglette) qui, toutes, ont obtenu

le plus brillant succès; ce sont les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel, qui l'ont organisée pour la troisième fois, et le canton du Tessin, qui en est à sa première expérience, qui a du reste fort bien réussi. En outre, quatre cantons ont créé un insigne destiné à récompenser les participants les plus qualifiés; ce sont les cantons du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et de Genève. Le canton de Vaud, pour sa part, délivre un très joli diplôme, que tout jeune homme aura du plaisir à mériter.

Bref, chaque canton a adapté l'I.P. à la mentalité de sa population. Là où le terme d'instruction préparatoire portait ombrage à l'épanouissement d'un mouvement que d'aucuns s'obstinent à considérer comme militaire, il fut supprimé et remplacé par celui « d'éducation physique post-scolaire ». Ce fut notamment le cas dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud.

La faveur dont jouissent les cours à option de ski s'est encore accrue en 1947, d'autant plus que, selon les nouvelles prescriptions, il n'est plus exigé du jeune homme qu'il ait participé à un cours de base pour pouvoir s'inscrire à un cours de ski; il suffit qu'il ait réussi l'examen correspondant.

La campagne d'information, qui s'ouvrira en même temps que la diffusion de notre magnifique affiche, s'efforcera d'atteindre, en 1948, tous les jeunes gens qui jusqu'à maintenant sont demeurés à l'écart de toute éducation physique. Voilà, n'est-il pas vrai, une belle tâche pour les innombrables moniteurs qui ont été formés dans la tonique atmosphère de Macolin !

F. P.

La place de l'éducation physique dans l'éducation générale

par M. Robert DOTRENS, directeur des Etudes pédagogiques, à Genève.

Qu'est-ce qu'un être humain? C'est d'abord et nécessairement un corps, c'est-à-dire un organisme physiologique et anatomique vivant, évoluant de la naissance à sa mort, en trois périodes caractéristiques: croissance, maturité, vieillesse. Il est dans nos asiles des malheureux qui ne sont que cela, et nous disons d'eux, qu'ils n'ont plus rien d'humain!

Le corps, en effet, ne suffit pas à constituer l'homme: il faut qu'il soit doublé d'une intelligence, d'un cerveau capable de juger, de raisonner et de s'adapter. Pour former l'être complet, un troisième élément est encore nécessaire, celui que nous appelons le coeur, l'âme, qui oriente et dirige notre conduite, nous donne le sens du bien et du mal, du permis, du défendu et nous pousse impérativement à commettre ou ne pas commettre tels ou tels actes soumis à notre volonté.

Le corps, le cerveau, le coeur; l'organisme, la pensée, la conscience. Ce sont là les trois composantes de l'être humain équilibré que l'éducation doit développer harmonieusement, épanouir, afin de les rendre capables de constituer « l'homme » jouissant d'une bonne santé, intelligent, ayant le sens de ses devoirs et la volonté de les accomplir.

Comment s'y prend-on en éducation pour assurer simultanément le développement de ces trois parties indissolubles de toute créature humaine? Vous le savez aussi bien que moi!: dans les écoles, il n'y a pas d'équilibre. On fait une place énorme au développement de l'intelligence; on ne fait presque rien pour éduquer le caractère et guère plus pour fortifier le corps. Et, dans ce dernier cas, on agit souvent, à contre-coeur comme si l'on regrettait de devoir perdre du temps à des exercices auxquels on dénie la valeur que d'autres leur attribuent. Il n'en a pas toujours été ainsi. On trouve déjà dès la plus haute antiquité une organisation méthodique des exercices physiques résultant de la valeur reconnue au développement du corps. Trois mille ans avant notre ère, l'empereur chinois Yu-Kang-Chi institue des exercices et des danses pour améliorer la santé de ses sujets. Dès l'époque de Confucius, le développement d'une gymnastique médicale permet d'affirmer que les Chinois de ce temps connaissaient déjà la circulation du sang redécouverte des siècles plus tard, en Europe.

Les religions de l'Inde ont imposé à titre d'obligations religieuses des pratiques que nous mettons, aujourd'hui, au compte de l'hygiène et